



Portant réglementation
de la circulation
du chemin de Ker Guiniou, rue
Amédée Prigent, Chemin de Coat
Frec, Coadic Gouet
du 10 octobre au 10 décembre
2022

Le Maire de la Commune
de PLOUBEZRE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de la Voirie Routière ;
VU le Code de la Route et notamment ses articles R 44 et R 25 ;
VU l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 approuvant la huitième partie du livre 1 de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (signalisation temporaire) ;

Considérant la demande de l'entreprise CODICOM domiciliée à l'adresse suivante: N°2 rue de la Mer, Etables sur Mer 22680;

Considérant que par mesure de sécurité il est nécessaire de réglementer la circulation du Chemin de Ker Guiniou, rue Amédée Prigent, Chemin de Coat Frec et Coadic Gouet;

- ARRETE -

ARTICLE 1 – du 17 octobre au 17 décembre 2022, de 8 h à 18 h, la circulation des véhicules, est soumise aux prescriptions suivantes :

- Le stationnement de toutes catégories de véhicules sera interdite de 8 heures à 18 heures à hauteur de la zone de chantier ;
- La rue sera équipé d'un feu tricolore installé par l'entreprise Codicom, sur la zone de chantier, et autant que celui-ci le nécessitera.
- Une pré signalisation sera mise en place afin de matérialiser les prescriptions ci-dessus

Seul l'accès aux riverains sera autorisé, sous réserve de la compatibilité de cet accès avec la sécurité.

ARTICLE 2 - la signalisation réglementaire matérialisant l'article 1 sera mise en place par l'entreprise CODICOM durant les travaux de jour comme de nuit ;
Par ailleurs, l'entreprise remettra l'ensemble de la voirie en bon état à l'issue du chantier.

ARTICLE 3 – Une Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant des sapeurs pompiers de Lannion ;
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie ;
- Madame la Cheffe d'Agence Technique Départementale
- L'entreprise CODICOM;

Fait à Ploubezre, le 4 octobre 2022

Le Maire,

POUR LE MAIRE EMPECHE

L'Adjoint Délégué

Nalik Zeggane
Adjoint Délégué Travaux

Brigitte GOURHANT

